

Image not found or type unknown



## Separation au portugal et garde de l'enfant

Par **clemet**, le **28/02/2009 à 12:30**

Bonjour, j'habite au Portugal depuis 6 ans avec mon mari. Nous sommes de nationalité française et avons un petit garçon de 3 ans et demi. Nous avons des problèmes conjugaux et risquons de nous séparer.

Ai-je le droit d'emmener mon enfant avec moi en France ? Il est sur mon passeport.

Comment allons nous faire pour déclarer une séparation ?

Quelle législation la portugaise ou la française va s'appliquer ?

Merci beaucoup de votre aide.